



Stages d'Anglais pour collégiens et lycéens

Fiche d'inscription 2020

Prénom de l'élève : Nom de l'élève : Classe (6^e, 3^e ...):

Centre :

Stage d'anglais choisi	Dates	Durée	Prix
	10-14 février 2020	10h de stage	180 €
	14-17 avril 2020	8h de stage	144 €
	22-26 juin 2020	10h de stage	180 €
	29 juin - 3 juillet 2020	10h de stage	180 €
	24-28 août 2020	10h de stage	180 €
	19-23 octobre 2020	10h de stage	180 €

	Représentant légal 1	Représentant légal 2 (facultatif)
Prénom des parents	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom des parents	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone mobile	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse mail	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Somme réglée ce jour : € à l'ordre de « Le Cartable Anglais »

Je soussigné(e),,
certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Cartable Anglais.

Date, NOM et Prénom

SIGNATURE

Afin de réserver une place renvoyer votre fiche renseignée et votre règlement à l'adresse ci-dessous



Conditions générales de vente

Article 1

Le stage se déroule sur 4 ou 5 jours aux dates indiquées, 2h par jour, pour un total de 8h ou 10h. Sauf cas de force majeure, il est demandé aux parents de faire participer leur enfant à l'ensemble du stage, ceci afin d'éviter la prise de retard de l'enfant par rapport au reste du groupe. Toute inscription est ferme et définitive et vaut pour la durée du stage. Aucun désistement ou abandon prononcé en cours de stage ne pourra donner lieu au remboursement (même partiel).

Article 2

Si un stage suscite un nombre insuffisant d'inscriptions, le Cartable Anglais se réserve le droit, jusqu'au vendredi avant son démarrage, d'annuler le stage. Les enfants initialement inscrits auront le choix entre le remboursement de leur inscription et le transfert dans un autre stage adapté à leur niveau s'il y reste des places.

Article 3

Chaque enfant est tenu de se présenter à l'heure prévue du cours, soit au **13 rue de l'Orangerie, 92190 Meudon** soit au **129 boulevard de la Reine, 78000 Versailles**, selon son inscription. L'enfant ne pourra pas accéder à la salle avant l'heure de son cours. L'enseignant est tenu de garder sous sa surveillance les enfants à sa charge pendant toute la durée du cours. La responsabilité incombe aux parents lorsque l'enfant est à l'extérieur de la salle de classe, en dehors des créneaux horaires définis des cours. En cas d'absence d'une personne majeure ou d'un représentant légal pour récupérer l'enfant en fin de cours, l'enfant sera amené au poste de police le plus proche et les représentants légaux de l'enfant seront prévenus. A partir de la 6^e, les enfants ont le droit de quitter le Cartable Anglais sans accompagnement, sauf avis contraire de la part des parents.

Article 4

Une tenue correcte et une discipline librement consentie par les enfants sont de rigueur au sein du Cartable Anglais. Tout enfant se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects sera suspendu des cours. Le cas échéant, et suivant la gravité de la faute, le Cartable Anglais signifiera par courrier aux parents l'exclusion temporaire ou la suspension définitive de leur enfant sans le remboursement des cours restants.

Article 5

Le responsable de l'enfant mineur autorise le représentant présent du Cartable Anglais à mettre en œuvre l'hospitalisation ou les interventions chirurgicales nécessaires en cas d'accident pendant les cours.

Article 6

La participation au stage est conditionnée à la signature de la fiche d'inscription par un représentant légal de l'enfant et au règlement du montant dû. Tout parent qui inscrit son enfant au Cartable Anglais s'engage à respecter le présent règlement.